

Compte rendu à retourner à la D.D.T. SEFAER/FCP
Cité Administrative 49047-ANGERS Cedex 01

Nom :

Prénom :

Adresse :

<i>Espèces</i>	<i>Nombre d'oiseaux détruits</i>
Pie bavarde	
Corbeaux Freux	
Corneille Noire	
Pigeon ramier	
Etourneau sansonnet	
Pigeon domestique	

Je vous rappelle que si le compte rendu n'est pas retourné, dûment complété, avant le 1er septembre 2010 votre autorisation de destruction de nuisibles ne vous sera pas renouvelée en 2011.